

a toujours essayé d'entraver ce qui aurait pu apporter quelque avantage au gouvernement créditiste d'Alberta. Il est bien possible que ses arguments aient amené certains jeunes ministres à l'appuyer.

Nous savons aussi que le parti libéral de l'Alberta a pour programme, depuis des années, de ne pas exporter de ressources naturelles. Il s'est opposé à l'exportation de la houille, du pétrole et du gaz. Et voilà où nous en sommes. Le Gouvernement a fait un beau gâchis. La société ne peut obtenir de fonds des particuliers. Mais le Gouvernement doit se hâter et il faut que l'entreprise soit lancée immédiatement. Je signale aux députés que chaque semaine de retard apportée à l'aménagement du pipe-line se traduit par la perte, dans l'Alberta, d'un milliard de pieds cubes de gaz.

M. Nesbitt: Pourquoi ne l'aménagez-vous pas à l'aide de monnaie fictive?

M. Thomas: Ce gaz devrait servir à assurer le bien-être de nos gens. Je puis affirmer aux membres des partis tory et cécéliste que le retard apporté à l'adoption du texte législatif se traduira par la perte de millions de dollars pour la province et les habitants de l'Alberta, sans compter qu'il privera la population de l'Ontario et du Québec de millions de pieds cubes de gaz et qu'il causera à l'économie du pays un tort irréparable.

Une voix: Qui est responsable de ce retard depuis cinq ans?

M. le président suppléant: Le député de Greenwood.

Le très hon. M. Howe: Soyez calme, Jim!

M. Macdonnell: Monsieur le président...

Le très hon. M. Howe: Gardez votre sang-froid!

M. Macdonnell: Monsieur le président, nous sommes sans doute en face de l'une des plus étranges entreprises jamais proposées au Parlement. On nous demande de nous porter caution pour une compagnie dont la haute direction est américaine et qui compte parmi ses actionnaires certaines des sociétés pétrolières les plus riches du pays. On nous demande de la cautionner parce qu'elle n'a pas su accomplir ce qu'elle prétendait être capable d'accomplir et nous sommes invités à lui permettre de spéculer sur l'argent des contribuables canadiens. C'est jouer à qui perd gagne. La compagnie n'a qu'à utiliser cet argent et si les choses tournent bien elle n'aura qu'à en retirer les bénéfices. Toutefois, si l'affaire tourne mal, elle nous la remet. Voilà un aspect de cet étrange marché.

Le second est le suivant. Pour y donner suite, notre assemblée démocratique se trouve

[M. Thomas.]

dans une situation qu'elle n'a jamais connue auparavant, c'est-à-dire devant l'application de la clôture de la façon dont on a déjà parlé. C'est un autre cas, comme nous n'en connaissons que trop, de mépris pour le Parlement. J'ai remarqué hier certains de ceux qui applaudissaient à l'idée de la clôture. Certains sont des gens que je regardais, il n'y a pas très longtemps, comme libéraux, j'entends de vrais libéraux. Cependant, hier, ils applaudissaient énergiquement à l'idée de la clôture. Cela m'a fait comprendre, comme la chose m'est arrivée souvent, mais jamais autant que ce soir, ce qui arrive lorsque constamment, d'année en année, les droits du Parlement sont méprisés. Nous sommes dans la même situation que l'an dernier. Le ministre de la Production de défense était alors décidé à faire à sa tête, et rien qu'à sa tête. C'est pourquoi il nous a gardés ici presque un mois l'été dernier. La situation actuelle, différente à certains égards de celle de l'an dernier lui ressemble cependant beaucoup. Le Gouvernement s'est alors sorti de l'impasse en obtenant du ministre en cause qu'il aille à la pêche. Nous sommes arrivés à la saison de pêche. Le Gouvernement pourrait peut-être en profiter pour se tirer de là, car il se peut bien que des membres du Gouvernement n'aient pas le jeu qu'on leur fait jouer. De toute façon, il se peut que la saison de pêche nous aide à nous tirer de ce mauvais pas. Il y a un an, nous croyions bien avoir appris jusqu'où pouvait aller le mépris du Gouvernement pour le Parlement.

Mais il y a un an, la situation n'était pas la même. Nous avons pu débattre longuement la question en jeu suivant une tradition que les libéraux se plaisent à appeler libérale. On a parlé de l'ancien premier ministre. Je me permets de lui rendre hommage, car il n'a jamais appliqué la clôture. Il était un homme de la Chambre des communes. Si nos idées différaient sensiblement sur bien des points, nous savions néanmoins qu'il avait du respect pour le Parlement. Comme Churchill, il aurait presque pu se dire l'enfant du Parlement.

Je le répète, la question ressemble maintenant étrangement, d'une certaine manière, à ce qu'elle était il y a un an. C'est une question de pouvoir pour ce ministre dont le travail est respecté à bien des égards mais qu'on ne devrait jamais laisser, comme quelqu'un l'a dit ce soir, s'approcher à moins de mille milles d'une assemblée démocratique en certaines occasions, et je pense que c'est probablement exact. Il y a tout de même une différence entre l'année dernière et cette année. L'année dernière, le ministre nous a au moins laissé savoir ce qui se passait. Il